



AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



Applicable du 5 août 2005 au 6 août 2012

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Position DOC-2005-15

## OPCVM - Frais de gestion variables avec créances d'égalisation et frais de souscription différés

Version consultée

 [Télécharger la doctrine](#)

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

